

Formation enregistrée sous le n°

DOSSIER D'INSCRIPTION DEJEPS

Spécialité « perfectionnement sportif » Mention « Escrime »

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation DEJEPS escrime • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning prévisionnel • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation d'encadrement Attestation de compétition Certificat médical datant de moins d'un an à la date des EPEF
	Calendrier 2026 - 2027

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **30 mars 2026**

Fait le

Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION DEJEPS
Spécialité « perfectionnement sportif » Mention « Escrime »

Composition du dossier	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation DEJEPS escrime • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning prévisionnel • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation d'encadrement Attestation de compétition Certificat médical datant de moins d'un an à la date des EPEF
	Calendrier 2026 - 2027

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **30 mars 2026**

Fait le

Signature

Formation enregistrée sous le n°

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

☐	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
☐	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité.
☐	Pour les moins de 25 ans de nationalité française, une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
☐	Le certificat de compétences de l'unité d'enseignement " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
☐	Attestation d'encadrement sportif en escrime d'une durée minimum de cent cinquante heures pendant au moins une saison sportive, délivrée par le directeur technique national de l'escrime (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.15
☐	Attestation de compétition (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.15
☐	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins d'un an à la date des EPEF (en annexe)
☐	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
☐	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le
Signature

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité.
	Pour les moins de 25 ans de nationalité française, une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
	Le certificat de compétences de l'unité d'enseignement " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
	Attestation d'encadrement sportif en escrime d'une durée minimum de cent cinquante heures pendant au moins une saison sportive, délivrée par le directeur technique national de l'escrime (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.15
	Attestation de compétition (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.15
	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins d'un an à la date des EPEF (en annexe)
	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le
Signature

A la formation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de la spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale :

Adresse :

Téléphone personnel :

Courriel :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

[illegible]

N° de licence FFE :

Lique :

Club origine :

Club saison en cours :

Option souhaitée pour le diplôme :

Niveau et diplômes scolaires :

.....

Formation enregistrée sous le n°

Diplômes jeunesse et sport dans une autre mention :
.....

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :
.....
.....
.....

Titres sportifs :
.....
.....

The background of the page features a light blue and white abstract design with flowing, curved lines. In the top left corner, there is a detailed illustration of three fencing masks. At the bottom of the page, there is a silhouette illustration of two fencers in a duel, facing each other in a dynamic pose.

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Formation enregistrée sous le n°

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit en tant que Demandeur d'Emploi ?	Oui	Non
Date d'inscription à France Travail.....		
Êtes-vous scolarisé ?	Oui	Non
Si oui, établissement / filière		
Êtes-vous en situation d'emploi ?	Oui	Non
À temps plein / à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)		
Quel type de Contrat : CDI / CDII / CDD / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les mentions inutiles) / Autres Contrats (Préciser lequel)		
Nom de l'employeur		
Adresse.....		
Tel.....		
Mail.....		
Nom du responsable de la structure employeur :		
Tel.....		
Mail.....		
Autre situation :		

Plan de financement envisagé :

Financement individuel : CPF / Auto-financement)

Financement employeur : OPCO (AFDAS) / Plan de développement de compétences / Apprentissage / Professionnalisation

Financement institutionnel : France Travail / Mission Locale / Conseil Régional / AGEFIPH

Nom de l'organisme financeur

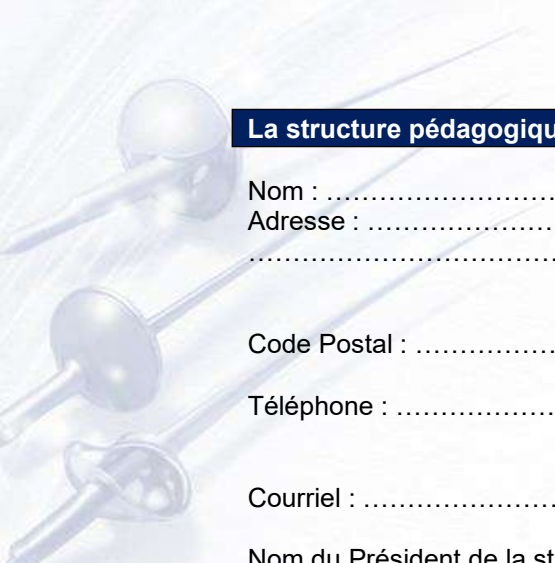
Adresse

Code Postal Ville

..... Tel Fax..... Mail

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT





La structure pédagogique

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la st

La structure pédagogique :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Épée

Fleuret

Sabre

Autres pratiques (précisez lesquels) :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

Type de contrat avec la structure :

Profil du poste :

Nombre d'heures prévues par semaine dans la structure :



Formation enregistrée sous le n°

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....

.....

.....

Numéro de carte professionnelle (joindre copie) :

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire :

Oui

Non

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat





Formation enregistrée sous le n°

FORMATION DEJEPS ESCRIME 2026- 2027

L'Institut de Formation de la Fédération Française d'Escrime est habilité par la DRAJES Grand Est pour organiser la formation au DEJEPS « Escrime » sur la période 2026-2027.

Il s'agit d'une formation professionnelle inscrite au RNCP, dispensée en alternance entre une structure d'accueil et l'IFFE.

À ce jour, cette offre de formation est unique sur le territoire national. Elle s'adresse à toute personne souhaitant se former au métier de maître d'armes et répondant aux exigences préalables à l'entrée en formation.

La formation est ouverte aux candidats français et étrangers.

Conditions pour suivre la formation :

Pour les candidats étrangers, la participation à la formation est possible sous réserve de disposer d'un titre de séjour couvrant la durée totale de la formation.

Conditions supplémentaires pour une rémunération en alternance :

Pour les candidats souhaitant être rémunérés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, un titre de séjour autorisant l'exercice d'une activité professionnelle salariée en France est requis.

La validation du DEJEPS « Escrime » délivre le titre de Maître d'armes.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 16
Email : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Rémy DELHOMME
Tel : Email : remy.delhomme@ffescrime.fr
6. Directeur de l'institut de formation : Rémi MORLOT
Tel : +33 6 15 04 77 86
Email : remi.morlot@ffescrime.fr
7. Coordonnateur de la formation : Lionel PLUMENAIL
Tel : +33 6 17 19 04 49
Email : lionel.plumenail@ffescrime.fr
8. Responsable administratif : Maeva LEBLANC
Tel : +33 1 87 12 30 16 - Email : maeva.leblanc@ffescrime.fr

Formation enregistrée sous le n°

Calendrier

Ouverture des inscriptions	14/01/2026
Clôture des inscriptions	30/03/2026
Dates des exigences préalables	Du 21 au 22/04/2026
Dates des tests de sélection	Du 21 au 22/04/2026
Dates du positionnement	Du 21 au 22/04/2026
Date de début de la formation	01/06/2026
Date de fin de la formation	25/06/2027
Durée de la formation en entreprise	Identique à la durée de la formation, avec la possibilité, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, de débiter jusqu'à 3 mois avant le démarrage des cours en centre et de se prolonger jusqu'à 3 mois après la fin du cycle de formation
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200
Nombre d'heures en centre et e-learning/ stagiaire	720
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	20

Calendrier

Ouverture des inscriptions	14/01/2026
Clôture des inscriptions	30/03/2026
Dates des exigences préalables	Du 21 au 22/04/2026
Dates des tests de sélection	Du 21 au 22/04/2026
Dates du positionnement	Du 21 au 22/04/2026
Date de début de la formation	01/06/2026
Date de fin de la formation	25/06/2027
Durée de la formation en entreprise	Identique à la durée de la formation, avec la possibilité, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, de débiter jusqu'à 3 mois avant le démarrage des cours en centre et de se prolonger jusqu'à 3 mois après la fin du cycle de formation
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200
Nombre d'heures en centre et e-learning/ stagiaire	720
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	20

Formation enregistrée sous le n°

Coût de formation

Frais d'inscription (non remboursable)	20 €
Frais de participation au EPEF	30 €
Coût pédagogique	8 640 €
Frais annexes (estimation)	9 900 € max
Dont frais d'hébergement et de restauration pour chaque stage (Options proposées par l'IFFE, sans obligation par le stagiaire)	6 300 € max Voir options ci-dessous
Dont frais de transport (estimation)	3 600 €

L'IFFE propose différentes options afin de faciliter la participation à la formation :

Choix d'hébergement et de restauration (à cocher)
(valable pour l'ensemble des 18 semaines de stage, hors stage n°13 à Lyon du 22 au 26 février 2027)

Option 1 – Du lundi matin au vendredi après-midi : 290 € / semaine Hébergement + restauration réservée par l'IFFE ☐	☒
Option 2 - Du dimanche soir au vendredi après-midi : 350 € semaine Hébergement + restauration réservée par l'IFFE ☐	☒
Option 3 – Organisation personnelle Hébergement + restauration réservée par mes soins ☐	☒

Les stagiaires devront indiquer, dès le début de la formation, les semaines de stage pour lesquelles ils souhaitent que l'IFFE prenne en charge la réservation de l'hébergement et de la restauration.

Les candidats déjà titulaires de certaines UC bénéficieront d'un entretien de positionnement permettant de définir un parcours de formation individualisé. Un devis adapté sera alors proposé

Coût de formation

Frais d'inscription (non remboursable)	20 €
Frais de participation au EPEF	30 €
Coût pédagogique	8 640 €
Frais annexes (estimation)	9 900 € max
Dont frais d'hébergement et de restauration pour chaque stage (Options proposées par l'IFFE, sans obligation par le stagiaire)	6 300 € max Voir options ci-dessous
Dont frais de transport (estimation)	3 600 €

L'IFFE propose différentes options afin de faciliter la participation à la formation :

Choix d'hébergement et de restauration (à cocher)

(valable pour l'ensemble des 18 semaines de stage, hors stage n°13 à Lyon du 22 au 26 février 2027)

Option 1 – Du lundi matin au vendredi après-midi : 290 € / semaine Hébergement + restauration réservée par l'IFFE	
Option 2 – Du dimanche soir au vendredi après-midi : 350 € semaine Hébergement + restauration réservée par l'IFFE	
Option 3 – Organisation personnelle Hébergement + restauration réservée par mes soins	

Les stagiaires devront indiquer, dès le début de la formation, les semaines de stage pour lesquelles ils souhaitent que l'IFFE prenne en charge la réservation de l'hébergement et de la restauration.

Les candidats déjà titulaires de certaines UC bénéficieront d'un entretien de positionnement permettant de définir un parcours de formation individualisé. Un devis adapté sera alors proposé

Formation enregistrée sous le n°

Organisation détaillée de la formation en alternance

Le parcours du DEJEPS « Escrime » se déroule sur :

- 720 heures en centre de formation,
- 480 heures minimum en structure d'accueil.

Articulation centre / structure

Le choix de répartir la formation en alternance régulière et progressive entre le centre et la structure d'accueil permet aux stagiaires d'acquérir et de consolider leurs compétences au fur et à mesure, notamment dans les domaines suivants :

- Connaissance du club et de son fonctionnement
- Compréhension de l'environnement institutionnel (fédération, ligue, comité, collectivités, etc.)
- Identification des différents publics fréquentant une salle d'armes (besoins, motivations, aptitudes, etc.)
- Enseignement des trois armes olympiques
- Arbitrage aux trois armes
- Organisation d'épreuves internes à caractère pré-compétitif
- Gestion, entretien et maintenance du matériel d'escrime (équipements individuels, électriques, collectifs)
- Information, préparation et accompagnement des tireurs en compétition
- Pédagogie individuelle et collective aux trois armes
- Conduite des deux projets à mener au sein de la structure (projet de développement + projet de perfectionnement / entraînement)

Formation en centre

La formation en centre se déroule principalement aux **CREPS de Houlgate, Wattignies, Talence, Aix-en-Provence**, au **CFF de Lyon**, au **Centre Cheops de Limoges** et au **Centre sportif de l'Aube**, sur **18 semaines** de formation réparties sur **13 mois**, du **1er juin 2026 au 12 juin 2027**.

Formation en structure d'accueil

Un volume d'environ **20 heures environ par semaine** est prévu durant la période d'alternance afin de réaliser un volume total minimum de 480h d'alternance pendant la formation.

Ce volume permet notamment de travailler :

- la pédagogie collective et individuelle aux trois armes,
- la gestion et l'entretien du matériel,
- la participation aux réunions institutionnelles et partenariales (ligue, comité, CDOS, CROS, mairie, etc.).

À cela s'ajoute le travail personnel du stagiaire relatif à la conduite de ses deux projets, en lien avec la structure.

Lorsque le stagiaire est titulaire d'un contrat de travail, il est soumis à la durée légale du travail (35 heures hebdomadaires), incluant les heures réalisées en centre de formation et celles effectuées en structure d'alternance.

Tutorat

Le tuteur joue un rôle central dans la formation du stagiaire et constitue l'une des clés de sa réussite. Il doit être titulaire a minima d'un diplôme spécifique à l'escrime (BEE1, BEE2, DEJEPS, DESJEPS) et être à jour de sa carte professionnelle.

Le tuteur est systématiquement mis en copie des échanges entre l'IFFE et le stagiaire.

Le coordonnateur pédagogique de l'IFFE contacte le tuteur au minimum deux fois dans l'année, et davantage en cas de difficultés.

Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires issus des conseils de promotion.

Planning hebdomadaire indicatif

Chaque semaine de stage représente 35 heures de formation, réparties sur 5 jours.

Les journées débutent à 9h30 et se terminent au plus tard à 15h le cinquième jour.

La durée quotidienne de formation n'excède pas 9 heures.

Les contenus pédagogiques comprennent notamment :

- des enseignements pratiques et théoriques sur les pédagogies individuelle et collective en escrime ;
- une formation à la conduite de projets pédagogiques et de développement



Formation enregistrée sous le n°

PLANNING PRÉVISIONNEL

2026	Avril					Mai				Juin			
	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26
	30/03/2026	06/04/2026	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	11/05/2026	18/05/2026	25/05/2026	01/06/2026	08/06/2026	15/06/2026	22/06/2026
H cours centre	Clôture des inscriptions			EPEF + Sélection + Positionnement						STAGE 1 AIX GÉNÉRALITÉS			STAGE 2 AIX FLEURET
H alternance	30 mars 2026			21-22 avril CREPS PACA						+ EPMS (1er)	20	20	+ EPMS (2nd)
2026	Juillet					Août				Septembre			
	semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39
	29/06/2026	06/07/2026	13/07/2026	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026	17/08/2026	24/08/2026	31/08/2026	07/09/2026	14/09/2026	21/09/2026
H cours centre	STAGE 3 AIX FLEURET - ÉPÉE							STAGE 4 TALENCE SABRE	STAGE 5 LIMOGES ÉPÉE			STAGE 6 AIX FLEURET	
H alternance										20	20		20
2026	Octobre					Novembre				Décembre			
	semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52
	28/09/2026	05/10/2026	12/10/2026	19/10/2026	26/10/2026	02/11/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026	30/11/2026	07/12/2026	14/12/2026	21/12/2026
H cours centre		Stage 7 ÉPÉE ST GRATIEN		STAGE 8 SABRE TALENCE				STAGE 9 FLEURET AIX			STAGE 10 SABRE LIMOGES		
H alternance	20		20		20	20	20		20	20		20	20
2027	Janvier				Février				Mars				
	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13
	04/01/2027	11/01/2027	18/01/2027	25/01/2027	01/02/2027	08/02/2027	15/02/2027	22/02/2027	01/03/2027	08/03/2027	15/03/2027	22/03/2027	29/03/2027
H cours centre		STAGE 11 EPEE TROYES			STAGE 12 SABRE HOULGATE		Dossier UC3 Remise dossier	STAGE 13 FLEURET LYON			STAGE 14 EPEE TROYES		
CERTIFICATION									Certif UC3-UC4	Certif UC3-UC4		Certif UC3-UC4	Certif UC3-UC4
H alternance	20		20	20		20	20		20	20		20	20
2027	Avril				Mai				Juin				
	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26
	05/04/2027	12/04/2027	19/04/2027	26/04/2027	03/05/2027	10/05/2027	17/05/2027	24/05/2027	31/05/2027	07/06/2027	14/06/2027	21/06/2027	28/06/2027
H cours centre	STAGE 15 3 ARMES AIX	Dossier UC1-UC2 Remise dossier		STAGE 16 FLEURET AIX	3 et 4 Mai		STAGE 17 EPEE WATTIGNIES			STAGE 18 TALENCE SABRE		RATTRAPAGE UC1-UC2 et UC3-UC4	
CERTIFICATION	Certif UC3-UC4	Certif UC3-UC4	Certif UC3-UC4	Certif UC3-UC4 FI	Certif UC1-UC2	Rattrapage péda.co	Certif UC3-UC4 Ep	Rattrapage péda.co	Rattrapage péda.co	Certif UC3-UC4 Sa	Rattrapage péda.co		
H alternance		20	20		20	20		20	20		20		

Liste des formateurs permanents :

Nom	Prénom	Statut au sein de l'OF	Expérience	Diplôme	Emploi actuel	Champ d'intervention
PLUMENAIL	LIONEL	Formateur Fleuret, Coordonnateur DEJEPS	Coordonnateur de formation (DEJEPS) CT PACA Entraîneur	Professeur de sport	CTN escrime PACA Coordonnateur DEJEPS	Enseignement du Fleuret Pédagogie collective Cours théoriques suivi de projet
CORLOSQUET	Jean-Marie	Formateur sabre	CT Bretagne	Professeur de sport BEES 2°Escrime	CT Escrime Bretagne Formateur Sabre	Enseignement du Sabre Pédagogie collective Certification
DURAND	DENIS	Formateur	CTN en charge du développement et numérique	Professeur de sport BEES 2°Escrime	CTN en charge des réseaux numériques et des politiques publiques	Méthodologie du projet. Réseau numérique, informatique, environnement fédéral
GUICHOT	Pierre	Formateur Fleuret	Coordonnateur de formation (DESJEPS)	Professeur de sport BEES 2°Escrime	CTN escrime Formateur Fleuret	Enseignement du Sabre Pédagogie collective Certification
ROSNET	Elisabeth	Mis à disposition par la FFE	Professeur en STAPS	Professeur des universités BEES 2°Escrime	Psychologue fédéral	Psycho péda, sociologie,
BOURDAGEAU	Maxime	Formateur épée	CT Nouvelle Aquitaine	Professeur de sport BEES 2°Escrime	CTN Escrime	Enseignement de l'épée Pédagogie collective Cours théoriques, suivi de projet

Des interventions spécifiques seront menées par des Maîtres d'armes en activité, experts dans leur domaine, notamment en escrime artistique et en handisport.

Formation enregistrée sous le n°

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront du 21 au 22 avril 2026 à Aix en Provence

Ils se composent :

- Des tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) sauf pour les candidats dispensés
- Des tests de sélections (entretien)
- Du positionnement (entretien)

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement sportif en escrime d'une durée minimum de cent cinquante heures pendant au moins une saison sportive ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de justifier d'une participation à trois compétitions d'escrime de niveau régional ou équivalent par an, sur au moins trois saisons sportives ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de réaliser et analyser différentes familles de gestes techniques de l'activité en situation d'opposition ; (*Épreuve en situation*)
- Être capable d'arbitrer un match dans une arme de convention (fleuret ou sabre). (*Epreuve en situation*)

Est dispensé de la vérification des exigences préalables le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à [l'article L. 221-2 du code du sport](#)
- Le titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif du premier degré, option « escrime ».
- Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « escrime »
- Le titulaire du certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Le titulaire du CQP « moniteur d'escrime » dans l'une des options suivantes : fleuret, épée ou sabre et justifiant d'une expérience dans l'encadrement de l'escrime d'une durée de trois ans

■ Déroulement :

Le candidat :

- Réalise minimum trois matchs en 5 touches dans une arme conventionnelle,
- Arbitre minimum un match en 5 touches dans une arme conventionnelle,
- Donne et prend une leçon individuelle de 15 minutes maximum dans l'arme de son choix.

■ Dates et lieu : du 21 au 22 avril 2026 à Aix en Provence.

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront du 21 au 22 avril 2026 à Aix en Provence

. Ils se composent :

- Des tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) sauf pour les candidats dispensés
- Des tests de sélections (entretien)
- Du positionnement (entretien)

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement sportif en escrime d'une durée minimum de cent cinquante heures pendant au moins une saison sportive ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de justifier d'une participation à trois compétitions d'escrime de niveau régional ou équivalent par an, sur au moins trois saisons sportives ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de réaliser et analyser différentes familles de gestes techniques de l'activité en situation d'opposition ; (*Épreuve en situation*)
- Être capable d'arbitrer un match dans une arme de convention (fleuret ou sabre). (*Epreuve en situation*)

Est dispensé de la vérification des exigences préalables le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à [l'article L. 221-2 du code du sport](#)
- Le titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif du premier degré, option « escrime ».
- Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « escrime »
- Le titulaire du certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Le titulaire du CQP « moniteur d'escrime » dans l'une des options suivantes : fleuret, épée ou sabre et justifiant d'une expérience dans l'encadrement de l'escrime d'une durée de trois ans

- Déroulement :

Le candidat :

- Réalise minimum trois matchs en 5 touches dans une arme conventionnelle,
- Arbitre minimum un match en 5 touches dans une arme conventionnelle,
- Donne et prend une leçon individuelle de 15 minutes maximum dans l'arme de son choix.

■ **Dates et lieu : du 21 au 22 avril 2026 à Aix en Provence.**

■ Grilles d'évaluation :

Assauts et leçon prise	
ASSAUTS	
Être capable de réaliser différentes familles de gestes techniques de l'activité en situation d'opposition	
Être capable de mobiliser les conditions d'efficacité motrice : coordination, équilibre, changement de rythme et précision.	
ARBITRAGE	
Être capable d'arbitrer, en identifiant avec justesse la phrase d'armes et en l'annonçant de manière claire et cohérente.	
LECON PRISE	
Être capable d'exécuter avec efficacité et justesse mécanique les techniques de préparation, d'offensive, de défense et de contre-offensive.	
BILAN	

Formation enregistrée sous le n°

Modalités des tests de sélection pour l'entrée en formation

Nota Bene : La vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) conditionne l'accès à l'épreuve de sélection.

L'IFFE est habilitée pour un effectif maximum de 20 candidats. Ainsi, si un nombre supérieur de candidats valide les EPEF et souhaite entrer en formation, l'IFFE organisera une épreuve de sélection.

Afin d'assurer une formation de qualité, conforme aux exigences réglementaires, et de garantir que l'ensemble des compétences professionnelles visées puisse être développé par tous les candidats, cette épreuve de sélection est nécessaire pour retenir les candidats présentant le profil le plus adapté au métier.

L'épreuve consistera en un entretien d'une durée maximale de 30 minutes. Il permettra d'apprécier :

- la cohérence du parcours et du projet professionnel du candidat ;
- la pertinence et la conformité de la structure d'alternance envisagée (notamment sa capacité à proposer un travail aux différentes armes afin de permettre un apprentissage complet) ;
- la qualification et la disponibilité du tuteur ;
- les modalités de financement envisagées, afin de s'assurer que le candidat pourra suivre la formation dans de bonnes conditions.

■ Dates et lieu : **Du 21 au 22 avril à Aix en Provence, à l'issue des épreuves d'EPEF**

A stylized illustration of two fencers in action. One fencer is in a lunge position, attacking with a foil. The other fencer is in a parry position, blocking the attack. The background is a light blue gradient with curved lines, suggesting motion and a dynamic environment.

Modalités des tests de sélection pour l'entrée en formation

L'épreuve consistera en un entretien d'une durée maximale de 30 minutes. Il permettra d'apprécier :

- Dates et lieu : Du 21 au 22 avril à Aix en Provence, à l'issue des épreuves d'EPEF

Formation enregistrée sous le n°

Modalités d'organisation du positionnement

Le positionnement a pour objectif de présenter la formation aux candidats (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, modalités de l'alternance, modules de formation, etc.) et d'identifier les compétences déjà acquises afin de construire un Plan Individuel de Formation (PIF).

Nature de l'épreuve :

L'entretien de positionnement permet d'analyser la situation du candidat avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences visées par le référentiel de certification.

Pour les candidats retenus, ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours de formation individualisé, pouvant donner lieu à des allègements ou aménagements.

Déroulement de l'entretien :

Au cours de l'entretien, les évaluateurs reviendront notamment sur :

- le cursus scolaire et les diplômes obtenus,
- les formations et diplômes fédéraux,
- le parcours sportif et le palmarès,
- les expériences professionnelles et bénévoles dans le domaine de l'escrime,
- les expériences professionnelles ou bénévoles dans d'autres secteurs,
- le profil du candidat (points forts / axes de progression),
- les attentes du candidat en matière de formation.

■ Dates et lieu : **Du 21 au 22 avril à Aix en Provence**

An illustration of two fencers in action. The fencer on the left is in a lunge position, attacking with their blade. The fencer on the right is in a parry position, blocking the attack. Both are wearing traditional fencing gear, including masks and jackets. The background is light blue with white motion lines suggesting the speed of the blades.

Modalités d'organisation du positionnement

Le positionnement a pour objectif de présenter la formation aux candidats (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, modalités de l'alternance, modules de formation, etc.) et d'identifier les compétences déjà acquises afin de construire un Plan Individuel de Formation (PIF).

Nature de l'épreuve :

L'entretien de positionnement permet d'analyser la situation du candidat avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences visées par le référentiel de certification.

Pour les candidats retenus, ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours de formation individualisé, pouvant donner lieu à des allègements ou aménagements.

Déroulement de l'entretien :

Au cours de l'entretien, les évaluateurs reviendront notamment sur :

- le cursus scolaire et les diplômes obtenus,
- les formations et diplômes fédéraux,
- le parcours sportif et le palmarès,
- les expériences professionnelles et bénévoles dans le domaine de l'escrime,
- les expériences professionnelles ou bénévoles dans d'autres secteurs,
- le profil du candidat (points forts / axes de progression),
- les attentes du candidat en matière de formation.

■ Dates et lieu : Du 21 au 22 avril à Aix en Provence

Formation enregistrée sous le n°

ATTESTATION D'ENCADREMENT

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Possède une expérience en encadrement de l'escrime égale ou supérieure à **150** heures, couvrant au moins une saison sportive.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE



Formation enregistrée sous le n°

ATTESTATION DE COMPETITION

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

A participé à au moins trois compétitions de niveau régional ou équivalent par an, sur au moins trois saisons sportives. Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE





Formation enregistrée sous le n°

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné....., Docteur en médecine, certifie
que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles

